

Commission Fleurissement-Environnement

La commission s'est réunie à plusieurs reprises (septembre et octobre 2014 et 24 février 2015), des réflexions ont été faites, des idées émiseset des décisions prises :

Dans le but de mettre en valeur le bâtiment de la mairie et d'ouvrir l'espace, nous avons choisi d'arracher la haie de lauriers, les junipérus et les cotoneasters ; ils ont contribué pendant longtemps à l'harmonie de la place, mais étaient devenus des masses importantes et sombres ; l'espace libéré va sans doute évoluer au fil des années ; mais un premier temps il y sera fait des parterres de fleurs vivaces, de la pelouse sera semée

Pour accompagner l'arrivée du printemps nous avons souhaité avoir des bulbes : les tulipes et les narcisses, en mélange, devant l'école et la salle polyvalente commencent à pousser

Pour agrémenter l'arrivée vers le bourg, au carrefour de la Croix, de chaque côté, il est prévu une jachère fleurie, hauteur 50 cm maximum, pour ne pas gêner la circulation

Au carrefour des Chaumas, le trottoir non terminé a permis de créer un massif de vivaces avec des géraniums odorants

Les branches d'élagage ont été conservées ; elles seront broyées et serviront de paillage sous les arbustes

Les désherbants représentent une toxicité pour la santé (la santé des employés qui les manipulent, la qualité de l'eau où se retrouvent inévitablement ces désherbants, les résidus contenus dans les légumes quand il s'agit de «traiter» un jardin potager)... Le département de Saône et Loire s'est fixé l'objectif «zéro phyto» à l'horizon 2018. En 2014 le Préfet a demandé qu'aucun de ces produits ne soit utilisé à moins de 5 mètres d'un fossé ou d'un caniveau.

Les alternatives à une non-utilisation ou une réduction d'utilisation sont, selon les lieux, soit d'accepter que l'herbe pousse, à charge de la maîtriser par des tontes appropriées, soit en limiter la pousse par le paillage, l'implantation de plantes couvre sol, soit le désherbage thermique, soit le désherbage mécanique

Nous désirons nous engager progressivement dans cette voie :

Vitry s'est équipé d'un désherbeur thermique, utilisé dans les cours d'école

Le terrain « stabilisé » du stade, pas souvent utilisé, ne sera pas désherbé ; pas plus que le passage piéton le long de la peupleraie où l'empreinte des pas devrait peu à peu dessiner un sentier

Les trottoirs, hors activités, de la ZI de Barberêche ne seront traités qu'une fois dans l'année

D'autres pistes à travailler : la taille plus naturelle des arbustes (Cédric B doit faire une formation dans ce sens), installer plus de vivaces dans les massifs (pour limiter le renouvellement des plants, diminuer le travail et l'arrosage)